

# Trois batailles des Guerres de Vendée

Scénarios pour la règle  
« *Les Trois Couleurs* »

*Bataille de Cholet : 17 octobre 1793*  
*Bataille d'Entrammes : 26 octobre 1793*  
*Batailles de Dol : 21-22 novembre 1793*

1793 : année de la grande guerre de Vendée. De mars à juin de cette année-là, après plusieurs victoires décisives contre des troupes de la République mal aguerries, les paysans qui ont pris le titre d'Armée catholique et royale, ont libéré de l'emprise républicaine l'équivalent d'un grand département français.

Prenant conscience de l'ampleur de la rébellion, les Révolutionnaires vont réagir. Le mois d'août sera le tournant de cette première guerre de Vendée (mars à décembre 1793) : échec des Vendéens sur Luçon, arrivée des Mayençais à Nantes. Même si une première offensive républicaine échoue en septembre, la volonté politique de détruire la Vendée militaire existe bien. Le 1<sup>er</sup> octobre, à Paris, au cri de « Détruisez la Vendée » (conventionnel Barère), la Convention crée l'Armée de l'Ouest en fusionnant l'Armée des Côtes de La Rochelle, l'Armée de Mayence et les troupes de l'Armée des Cotes de Brest cantonnées en Loire-Inférieure. Ordre est donné d'en finir « d'ici au 20 octobre ».

L'offensive va donc reprendre et aboutit à la bataille de Cholet le 17 octobre 1793. La défaite de l'Armée catholique et royale amène celle-ci à passer sur la rive nord de la Loire : ce sera la virée de Galerne qui aboutira à la destruction de cette armée à Savenay le 24 décembre 1793.

En attendant, pendant deux mois, traquée par les Républicains, cette Armée, sous les ordres d'un jeune homme de 21 ans, va continuer à défier la République. Tel un sanglier traqué mais dangereux, la Vendée qu'on croyait détruite, va gagner plusieurs batailles et faire reculer l'inéluctable cruelle issue.

Au point que le 26 octobre par exemple, après la bataille d'Entrammes, la Convention tremble : la route de la capitale semblait s'ouvrir aux Catholiques vainqueurs, aucune force digne de ce nom ne pouvait s'opposer à la montée vers Paris. Cependant, le choix des vainqueurs les portera sur Granville, un port leur ouvrant, espéraient-ils, l'aide des Anglais.

Ce sera l'échec et le reflux vers la Loire. Mais sur cette route, tel un animal blessé, ce qui reste de l'Armée catholique et royale va encore remporter des victoires, celle de Dol, des 21 et 22 novembre, étant la plus prestigieuse.

Le présent fascicule essaie de simuler les trois batailles emblématiques de cette période des deux mois d'octobre et novembre 1793, en utilisant la règle de Diégo Mané, « Les Trois Couleurs ». Mais ils seront assez facilement adaptables à toute autre règle à l'échelle tactique.

- I -

# Bataille de Cholet



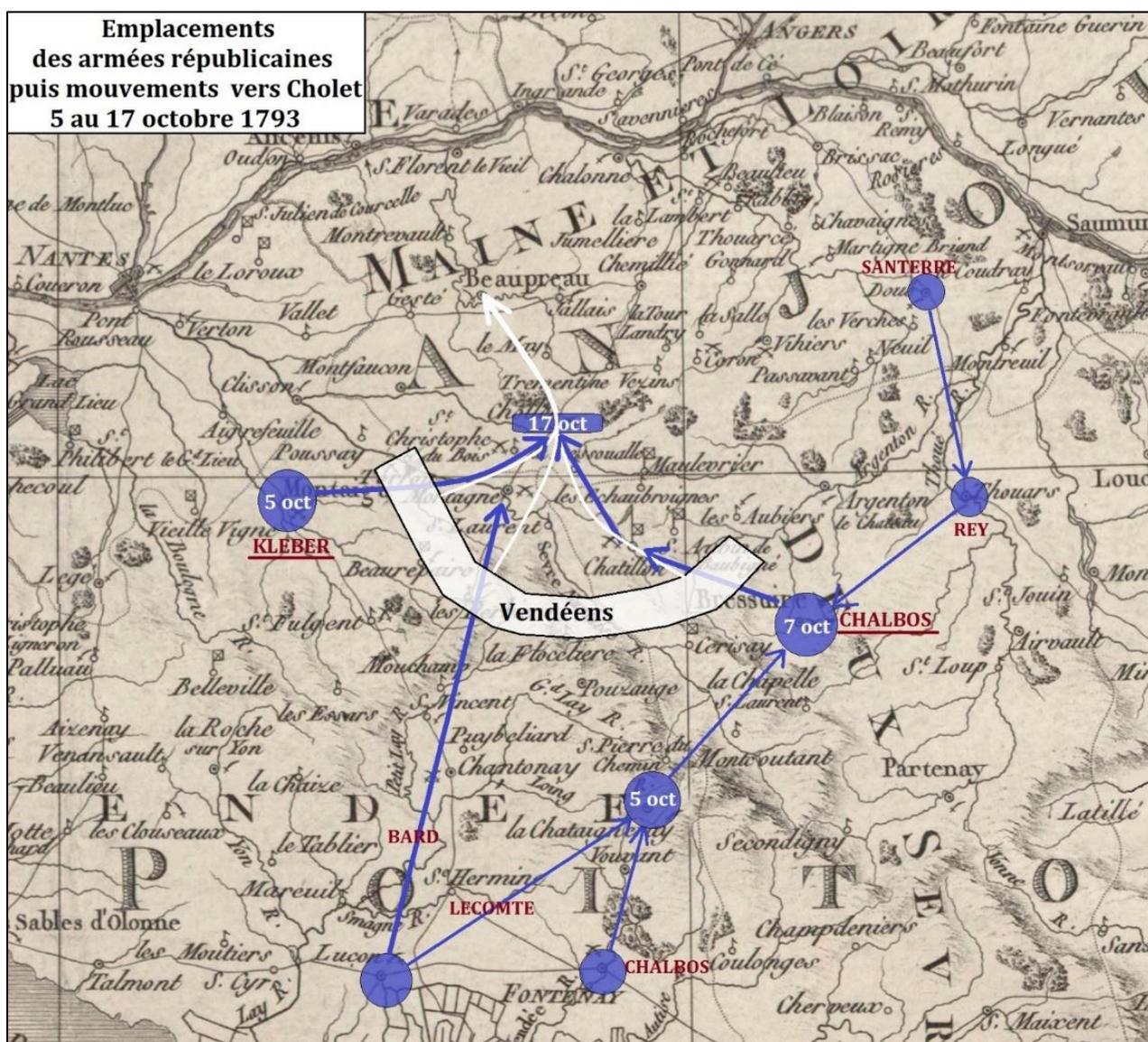
17 octobre 1793

*« Les rebelles se battaient comme des tigres et nos soldats comme des lions »*  
(Rapport de Kléber sur la journée du 17 octobre 1793)

# HISTORIQUE

## 1- Préliminaires à la bataille

Le mois d'août fut le tournant de ce qu'on a appelé par la suite la première guerre de Vendée (mars à décembre 1793) : échec des Vendéens sur Luçon, arrivée des Mayençais à Nantes. Une première offensive républicaine fut décrétée en septembre : les Mayençais devaient sortir de Nantes, se diriger le long de la Sèvre nantaise dans le cœur de la Vendée insurgée. Dans le même temps, l'Armée des Côtes de La Rochelle, qui encerclait les Vendéens depuis Angers jusqu'à Luçon en passant par Saumur, Parthenay et Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte) devait, elle aussi, se diriger au cœur de la zone insurgée. Le but était de refouler les Blancs et de les battre dans une grande bataille rangée, toutes forces



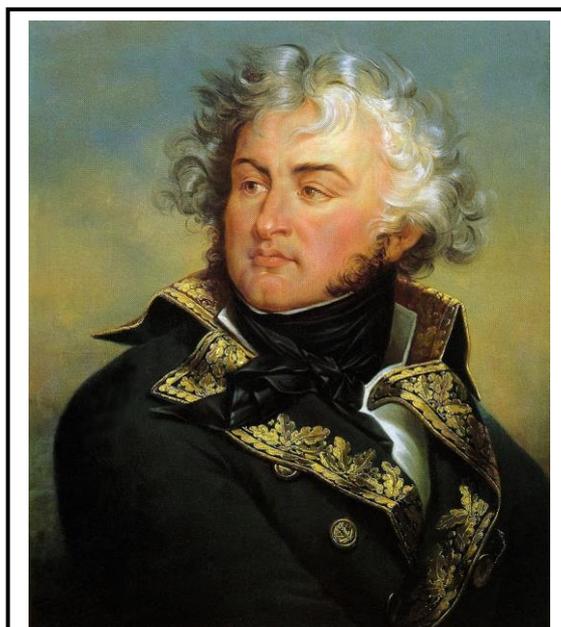
réunies. Cependant, sans prévenir les Mayençais, Rossignol, qui commandait l'Armée des Côtes de La Rochelle, donna ordre à ses divisionnaires de stopper l'offensive. Les Vendéens purent ainsi battre successivement chacune des colonnes ennemies (victoires de Torfou et Coron le 19 septembre ; de Pont-Barré le 20 ; de Montaigu le 21 ; de Saint-Fulgent le 22). L'offensive des armées républicaines fut un échec, mais les forces vendéennes vont cependant être confinées dans un territoire plus restreint. En outre cette offensive va séparer définitivement les forces de Charette des autres généraux vendéens.

Le 1<sup>er</sup> octobre, à Paris, au cri de « Détruisez la Vendée » (conventionnel Barère), la Convention crée l'Armée de l'Ouest en fusionnant l'Armée des Côtes de La Rochelle, l'Armée de Mayence et les troupes de l'Armée des Cotes de Brest cantonnées en Loire-Inférieure. Ordre est donné d'en finir « d'ici au 20 octobre ».

L'offensive va donc reprendre selon le même plan qu'en septembre, mais cette fois-ci, il n'y a plus qu'un seul chef pour toutes les troupes en présence. Il s'agit de Jean Léchelle. C'est un incompetent. Mais c'est Jean-Baptiste Kléber, qui se trouve avec ses Mayençais, qui commande effectivement l'offensive jusqu'au 9 octobre.

Les Vendéens vont être habilement repoussés sur Cholet où ils se retrouvent réunis le 16 octobre. Mais, manquant de munitions, qui se trouvaient à Beaupréau et au-delà vers la Loire, ils préfèrent rétrograder jusqu'à cette ville. Les Mayençais de Kléber, renforcés d'une colonne venant de Luçon, prennent Cholet, la « capitale » de la Vendée militaire, sans combat. Cependant Kléber, même s'il ne commande plus officiellement au niveau stratégique, est celui à qui les hommes obéissent. Il prend garde de faire bivouaquer ses hommes sur le plateau au nord de la ville, pour éviter pillages et beuveries. Dans la nuit, arrive Chalbos, mais ses hommes sont épuisés et d'un moral défaillant : bien qu'ils aient repoussé les Vendéens, ils ont perdu beaucoup de monde et quasiment toute leur artillerie.

Le soir du 16 octobre, à Beaupréau, le Conseil des généraux vendéens se réunit pour décider de la marche à suivre. Est absent le marquis



Général Jean-Baptiste Kléber  
(1753 - 1800)

de Lescure, mortellement blessé le 15 à La Tremblaye. L'atmosphère est lourde car non seulement leurs forces ont été repoussées, mais une grande partie de leur territoire est maintenant au pouvoir des Bleus. De plus, des milliers de civils sont là, ayant fui les exactions perpétrées par les soldats en vertu des ordres de Paris.

Trois opinions vont s'affronter : soit se disperser et mener une guérilla (Stofflet) ; soit passer sur la rive nord de la Loire pour porter la guerre dans le Maine et en Bretagne (Talmont) ; soit combattre pour reprendre Cholet, protéger la population qui a fui et infliger une grande défaite aux Bleus réunis (d'Elbée et La Rochejaquelein). Le généralissime d'Elbée va réussir à imposer sa décision. Cependant, il va distraire plusieurs milliers d'hommes pour aller s'assurer des passages sur la Loire autour de Saint-Florent, en cas de défaite. Il ne va pas attendre l'excellente division des « gars du Loroux », forte de 3.000 hommes environ, et dont le chef, le chevalier de Lyrot, a annoncé l'arrivée pour le 17 au soir. Enfin, la décision de passer sur la rive droite de la Loire en cas de défaite sera connue de beaucoup. L'ardeur habituelle des paysans-soldats ne sera pas au rendez-vous le lendemain, d'autant que plusieurs auront à s'occuper aussi leur famille chassée de chez eux et démunie.

## **2- La bataille**

Les Vendéens partiront au matin du 17 octobre de Beaupréau pour Cholet : mouvement en une seule colonne par un seul chemin : Stofflet et Marigny (remplaçant Lescure) en tête ; d'Elbée et Bonchamps (à qui le généralissime laissera le commandement de la bataille) formant la colonne principale ; enfin La Rochejaquelein et Royrand pour fermer la marche.

Depuis les landes de la Papinière, Beaupuy verra arriver les colonnes de Stofflet vers 13h30. Celui-ci, accompagné de Marigny, va bifurquer rapidement sur la gauche avec pour objectif Bois-Grolleau. Derrière lui apparaissent les colonnes de d'Elbée et de Bonchamps qui repoussent rapidement Beaupuy sur Marceau. Enfin, derrière la colonne principale, apparaissent les forces de La Rochejaquelein et de Royrand, qui traversent les bois de Cholet et tentent de déborder la ligne ennemie par sa gauche. L'élan vendéen est irrésistible : vers 16h30, la victoire semble acquise pour eux. Les Bleus sont rejetés de partout et refluent derrière les faubourgs de Cholet. L'entrée en jeu d'une partie des forces de Chalbos n'a aucun effet : ces soldats tournent rapidement le dos au combat. Vimeux, de son côté,

perd son parc d'artillerie entreposé au Bois-Grolleau. Kléber parvient malgré tout à empêcher la panique.

Cependant, sur l'aile gauche des Républicains, une partie des forces d'Haxo n'a pas été encore engagée. La Rochejaquelein en repoussant la ligne ennemie a sensiblement infléchi son offensive vers le centre de Cholet, négligeant d'assurer sa propre gauche et ses arrières. Voyant cela, Kléber ordonne au 109<sup>e</sup> de ligne de prendre l'aile droite ennemie à revers. Le régiment s'exécute, avec drapeau déployé, et musique en tête. Les Blancs croient à l'arrivée de renforts importants sur leurs arrières et les cris « à la Loire » commence à retentir. Un flottement se répand sur toute la ligne vendéenne. La Rochejaquelein et Royrand réussissent à arrêter la panique, mais il est trop tard : l'élan est brisé. Bonchamps et d'Elbée



**Marquis Charles de Bonchamps**  
(1760 - 1793)

veulent relancer l'assaut au centre contre Marceau. Celui-ci a eu le temps de reformer sa ligne, renforcée par quelques éléments de Chalbos, qui, cette fois-ci, ne reculent pas. Il attend calmement les Vendéens, dévoilant au dernier moment son artillerie et tirant à mitraille sur les Vendéens : l'élan est une seconde fois brisé. Espérant un dernier sursaut au centre, d'Elbée et Bonchamps veulent repartir à l'assaut mais ils sont frappés presque en même temps. Cette fois-ci c'est le reflux de tout le centre des Vendéens, suivi par les deux ailes.

Les républicains essaient de poursuivre à la nuit tombée. Mais arrivent alors le chevalier de Lyrot et la division de Vihiers sous Piron de La Varenne : 5.000 Vendéens, qui rallient quelques fuyards et tiennent en respect les Bleus qui s'arrêtent.

Ils n'atteindront la Loire que le 19, trop tard pour empêcher la traversée d'environ 80.000 personnes (dont 30.000 combattants) : une

autre campagne s'annonce, celle de « la virée de Galerne » qui durera deux mois, jusqu'à la bataille de Savenay le 23 décembre 1793.

### **3- Le bilan**

Côté Bleus, Chabos ne participa pas à la bataille, hormis une partie de la division Müller, de l'infanterie essentiellement. Environ 19.000 Républicains furent donc engagés.

Côté Blancs, il semble que les éléments de 2<sup>nde</sup> ligne furent peu engagés, en particulier ceux de la colonne principale, et ce furent donc environ 22 à 24.000 Vendéens qui combattirent à Cholet.

Les pertes de cette journée sont difficiles à estimer. Joseph Clémanceau, témoin des faits, qui écrivit une Histoire de la guerre de Vendée en 1826, parle de 2.000 Républicains tués ou gravement blessés (auxquels on peut sans doute ajouter 2 à 3.000 autres blessés, légers ceux-là) et 7.500 tués et blessés chez les Blancs.

« Les Blancs eurent peut-être moins de pertes dans la bataille elle-même, mais ensuite tous leurs blessés qui n'avaient pas pu quitter le champ de bataille le 17 au soir ou furent trouvés les 18 et 19 entre Cholet et la Loire, furent impitoyablement massacrés, y compris ceux qui étaient dans l'hôpital de Beaupréau. [...] Du côté « Blanc » la réponse à ces massacres fut le pardon et la libération accordées par Bonchamps à 5.000 prisonniers républicains au soir du 18 octobre. » (Patrick Garreau, la bataille de Cholet, Hors-série du Souvenir Vendéen, 2014)

Dans ses mémoires, Kléber écrit : « J'ai perdu dans les journées du 15 et du 17 octobre, de ma seule division, 14 chefs de brigade, chefs de bataillon ou officiers de mon état-major, tous mes amis ou compagnons d'armes de Mayence. »

Côté Blancs, de Lescure fut mortellement blessé le 15 octobre (il mourra le 4 novembre au cours de la virée de Galerne), Bonchamps et d'Elbée le 17 octobre (Bonchamps mourra le lendemain de la bataille ; d'Elbée sera fusillé dans son fauteuil à Noirmoutier le 6 janvier 1794).

# ORGANISATION – UNITÉS - EFFECTIFS

## 1- Notes concernant les forces républicaines

Pour l'armée de Mayence, nous avons les effectifs à la date du 29 septembre 1793 (Mémoires de Kléber). On adjoignit à l'armée de Mayence, 17 compagnies de l'Armée des Côtes de Brest (effectif de 1.073 hommes le 4 octobre) sous Blosse. Entre ce relevé et la bataille de Cholet, il y eut la bataille de Treize-Septiers le 6 octobre et de la Tremblaye le 15 octobre. A la première furent engagés les Chasseurs de Cassel, la Légion des Francs, les chasseurs de la Côte-d'Or, les grenadiers de Blosse, la compagnie des chasseurs de Charente, la compagnie du 7<sup>e</sup> d'infanterie légère, le bataillon des grenadiers réunis, le 2<sup>e</sup> bataillon du Jura et le 3<sup>e</sup> de la Nièvre, une compagnie de la légion nantaise (Mémoires de Kléber). Il y eut environ 30 morts et 200 blessés chez eux. A la Tremblaye, où ce fut l'avant-garde de Beaupuy qui donna (avec la colonne de Luçon sous Bard), il y eut une perte d'environ 500 hommes.

On sait que Kléber, en plus des 17 compagnies de grenadiers de Blosse, reçut en renfort des Mayençais, le 109<sup>e</sup> de ligne et un bataillon du 39<sup>e</sup> de ligne. J'ai mis ces bataillons sous Haxo puisque le 109<sup>e</sup> de ligne faisait partie de l'aile gauche à Cholet.

Pour les unités autres que les Mayençais (et les quelques unités associées vues plus haut), les conjectures sont nécessaires, les ordres de bataille officiels n'existant pas. Grâce aux mémoires de certains protagonistes (Bard ou Chalbos), on peut cependant avoir une idée des troupes ayant intervenu à Cholet. On sait que la division de Luçon sous le commandement de Beffroy -remplacé par Canuel le 7 octobre-, prit l'offensive en deux colonnes en octobre : une 1<sup>ère</sup>, sous les ordres de Lecomte, se joignit aux forces de Chalbos (venant de Fontenay-le-Comte) à La Chataigneraie le 5 octobre ; la 2<sup>nde</sup> sous Bard avait pour mission de se



109<sup>e</sup> de ligne en 1793

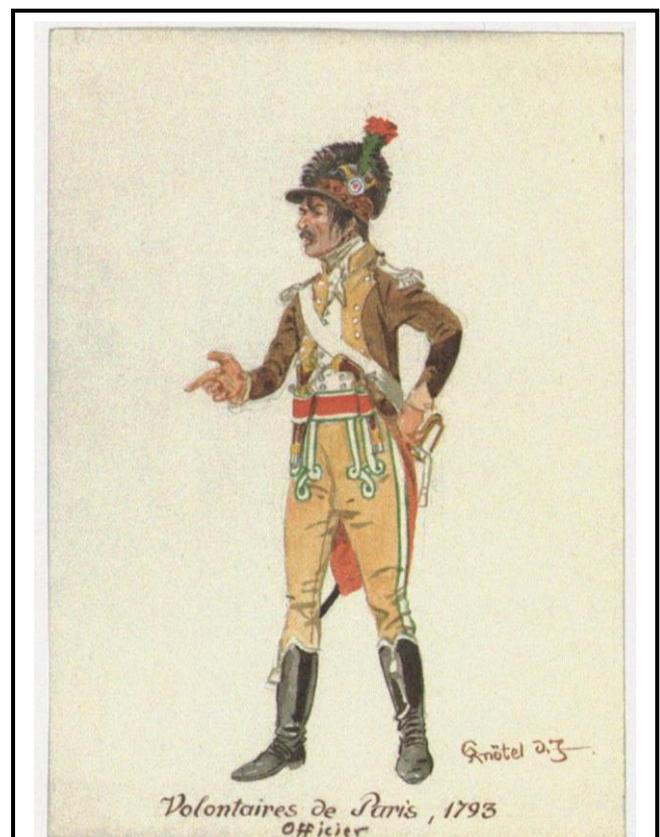
joindre aux Mayençais venant de Nantes. C'est cette dernière qui constituera le centre du dispositif devant Cholet le 17 octobre, sous les ordres de Marceau qui remplaça Bard blessé le 15 octobre à la Tremblaye. Cette 2<sup>e</sup> colonne était forte d'un peu plus de 3.000 fantassins et 300 cavaliers.

La réserve présente à Cholet le 17 octobre, sous les ordres de Chalbos, et forte d'environ 10.000 hommes, provenait de deux colonnes. Ces deux colonnes s'étaient réunies le 7 octobre à Bressuire.

La 1<sup>ère</sup> de ces colonnes était sous les ordres de Chalbos lui-même, comme on l'a vu. Elle provenait de Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte) et avait été rejointe là par la colonne Lecomte provenant de Luçon. Forte de 5 à 6.000 hommes, elle fut organisée en trois brigades : la 1<sup>ère</sup> sous Chambon puis Legros ; la 2<sup>e</sup> sous Lecomte puis sans doute Canuel (c'était la colonne de Luçon) ; la 3<sup>e</sup> sous Westermann. Chaque brigade avait 2 canons de 4 livres et il y avait une réserve générale de 6 pièces.

La division de Saumur composait la 2<sup>e</sup> colonne. Elle était également forte de 6.000 hommes (selon les Mémoires d'Aubertin). Cette division était en fait composée des forces de Santerre, venant de Doué, et celles de Rey, venant de Thouars. S'étant réuni à Thouars, ils arrivèrent à Bressuire le 7 octobre, où Müller fut mis à leur tête. Lui-même sous le commandement supérieur de Chalbos.

Entre Bressuire et Cholet, il y eut le combat du Moulin-aux-Chèvres le 9 octobre, auquel participa essentiellement la colonne Chalbos : Chambon y fut tué, Lecomte grièvement blessé ; selon Aubertin, les Bleus perdirent un millier d'hommes environ. Il y eut ensuite la 2<sup>e</sup> bataille de Chatillon le 11 octobre, où les deux colonnes intervinrent (Chalbos et Müller) : ce fut une déroute des Bleus (vengée



**Officier des volontaires parisiens de 2<sup>e</sup> formation (1793) : « les héros de 500 livres »**

4 des 12 bataillons formés étaient présents à Cholet : 2<sup>e</sup> B. des Gravilliers (4<sup>e</sup> de Paris) ; B. de l'Unité (5<sup>e</sup> B. de Paris) ; B. de Saint-Antoine (8<sup>e</sup> bis de Paris) ; 2<sup>e</sup> B. de la Réunion (9<sup>e</sup> de Paris) (*Planche de Knötzel*)

dans la nuit par Westermann). Ils y perdirent toute leur artillerie (sauf celle de Westermann sans doute). Il y eut apparemment peu de tués ou blessés, car la déroute fut rapide et les fuyards ne furent pas poursuivis. Cependant cette déconvenue explique la fatigue (et le faible moral) des hommes de Chalbos le 17 à Cholet.

Dans ses mémoires, Chalbos énumère les unités qui ont combattu sous ses ordres à cette époque, mais il est difficile de savoir si elles appartenaient aux forces de Luçon ou à celles qu'il commandait à Fontenay-le-Comte avant la réunion. Les forces de Westermann sont connues. Celles de la division de Saumur nous sont connues également, mais à la date du 16 septembre. Difficile là aussi de savoir celles qui effectivement prirent la route pour Bressuire et quels étaient leurs effectifs. Donc les unités et effectifs donnés pour le centre sous Marceau et la réserve sous Chalbos sont hypothétiques, bien qu'en étudiant les mémoires des protagonistes bleus, on puisse connaître avec certitude la localisation de certaines de ces unités.

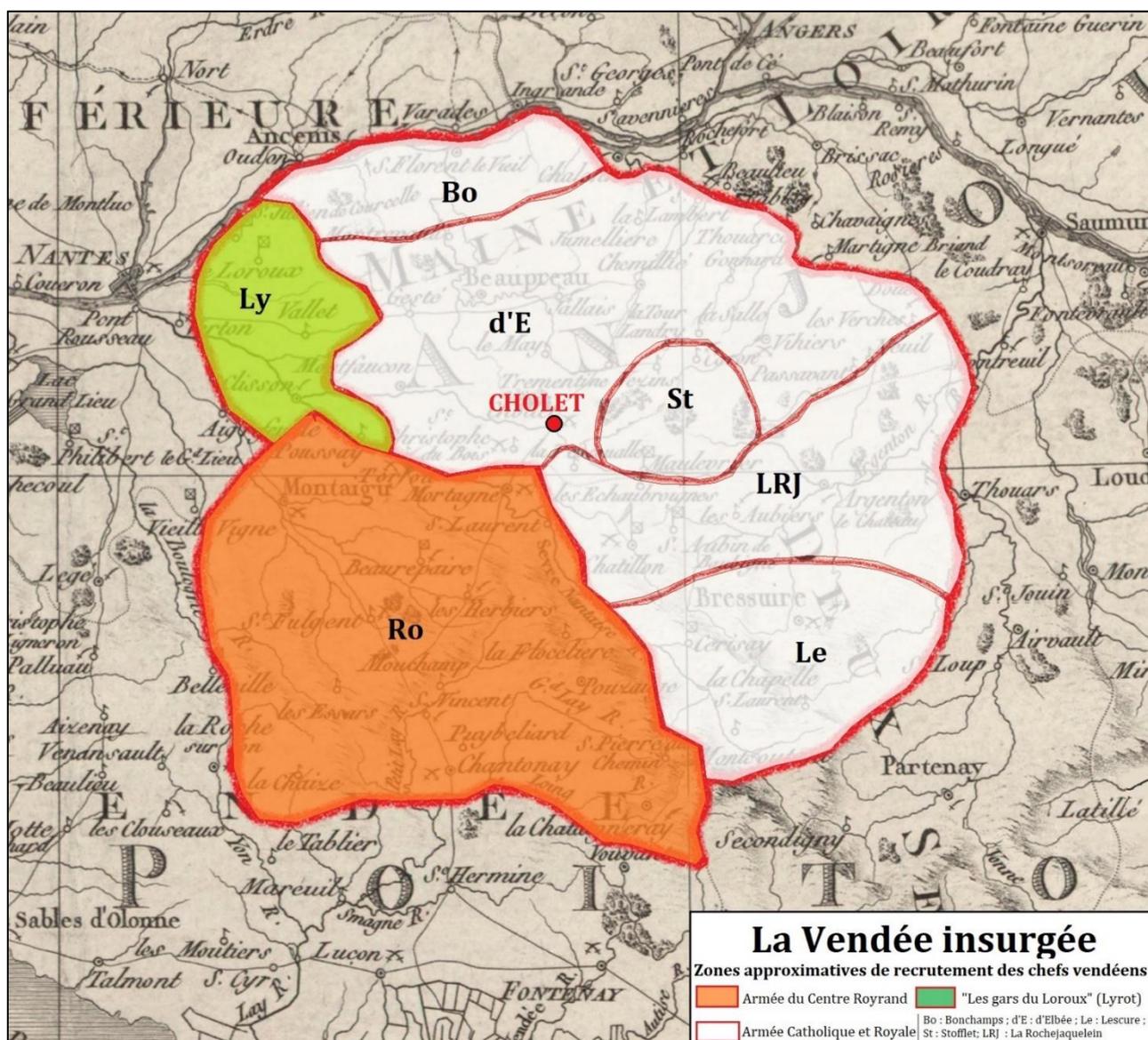
## **2- Notes concernant les forces catholiques et royales**

Les paroisses des zones insurgées devaient fournir une ou plusieurs compagnies de combattants aux Armées catholiques, selon la population de la paroisse. Ces compagnies devaient en théorie avoir l'effectif des compagnies d'infanterie d'Ancien Régime – 53 hommes, parfois 40 hommes seulement, parfois plus. Elles étaient alors réunies en unités (bataillons) de 9 compagnies : on peut tabler pour des unités de 400 hommes en moyenne.

On doit distinguer dans l'Armée catholique et royale, trois grands types d'unités combattantes : une première ligne toujours engagée, très efficace, surtout au tir (en formation de tirailleurs surtout) ; une seconde ligne, moins bien armée, ayant pour fonction de faire la différence par une charge impétueuse une fois la ligne ennemie entamée ; une troisième ligne qui n'était pratiquement pas engagée mais faisant nombre. Selon la plupart des témoins directs de l'époque, les forces se répartissaient en trois tiers à peu près de même effectif, quelle que soit la période du conflit.

Étaient mises sous l'autorité du Major-général Stofflet, trois unités de troupes soldées : une composée de Français, une d'Allemands, une de Suisses. Formés de déserteurs (légion germanique par exemple pour les Allemands) ou de royalistes convaincus (les Suisses par exemple), les effectifs ne sont pas bien connus.

L'Armée des bords de Loire du marquis de Bonchamps avait en son sein une organisation particulière d'unités permanentes soldées : « les compagnies bretonnes » au nombre de six sous les ordres de d'Autichamp ; « les compagnies angevines », également au nombre de six, sous Scépeaux. Les hommes venaient de la rive nord de la Loire et n'étaient donc pas susceptibles de quitter l'unité comme les soldats-paysans des Mauges. Ces compagnies furent équipées et habillées aux frais de Bonchamps. En théorie l'effectif devait être de 1.000 hommes (le terme de « compagnie » étant plus proche de l'acceptation datant du Moyen-âge que de l'époque moderne) ; effectif jamais atteint. De plus, étant toujours au feu, les effectifs de ces solides unités diminuèrent rapidement pour atteindre sans doute une force de 300 à 400 hommes par compagnie au moment de la bataille de Cholet.



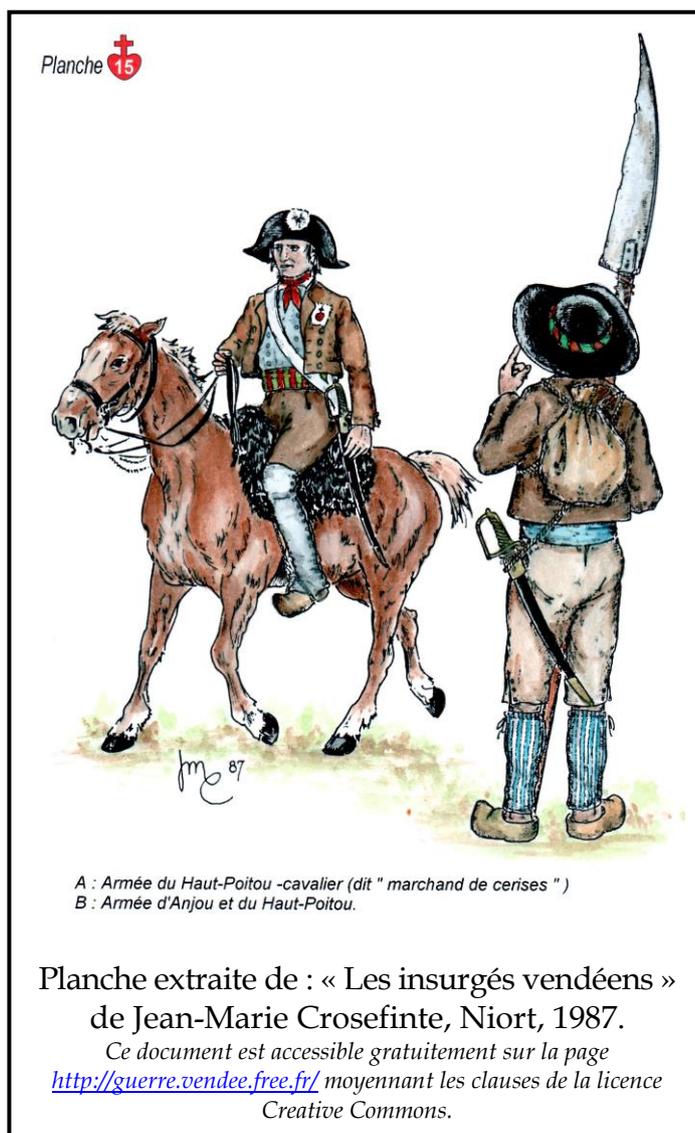
De cette armée de Bonchamps, deux compagnies bretonnes ne participèrent pas à la bataille de Cholet : elles furent dépêchées pour prendre Varades sur les bords de la Loire, accompagnant le prince de Talmont et d'Autichamp. D'autres unités devaient les accompagner car,

selon les sources, cette force représentait entre 1.000 et 4.000 hommes ! la division de Vihiers sous Piron appartenant à cette Armée de Bonchamps n'était pas présente à la bataille de Cholet non plus, tout comme l'excellente division indépendante du Loroux de Lyrot. Ces deux divisions arrivèrent trop tard à Cholet mais engagèrent un combat d'arrière-garde très efficace après la bataille.

La plupart des auteurs estime la force de l'Armée catholique et royale à Cholet à 40.000 hommes. L'estimation semble correcte si l'on comptabilise toutes les forces combattantes. Cependant, les paroisses insurgées situées au sud et à l'ouest de Cholet avaient fui devant les Républicains qui brûlaient tout sur leur passage. De nombreux combattants restèrent avec leur famille le 17 octobre, d'autant que le bruit circulait qu'on allait passer la Loire en cas de défaite. On sait par exemple que les deux paroisses de la ville de Chemillé, ville pourtant située au nord de Cholet, pouvaient aligner plus de 600 hommes à l'époque. Or la moitié ou les 2/3 seulement combattirent à Cholet.

La répartition des unités de cette Armée catholique et royale est une estimation. Elle repose cependant sur la population des paroisses à l'époque ; sur la proportion d'hommes capables de porter une arme (tranche des hommes de 15-50 ans, qui représentait 1/4 de la population de l'époque en France) ; et sur les zones de répartition de l'influence des chefs de l'insurrection en 1793.

Notons qu'à Cholet les Vendéens combattirent de façon « académique », c'est-à-dire en formant une ligne d'attaque, sur plusieurs rangs. On le doit au marquis de Bonchamps, qui commandait en lieu et place de d'Elbée qui lui laissa mener la bataille.



# Les armées à CHOLET, le 17 octobre 1793

(adaptation Thierry Legrand, 2019, réfections figurines au 1/50-33<sup>e</sup>)

## I. L'ARMÉE RÉPUBLICAINE (« LES BLEUS »)

**Commandant-en-Chef : GD Jean LÉCHELLE (33 ans)**

**CEM (et commandant effectif) : GB Jean-Baptiste Kléber (40 ans)**

**(M) :** Mayençais ; (91), (92), (93) : année de formation des bataillons de volontaires.

<b>Avant-Garde GB Michel de BEAUPUY (38 ans)</b>	<b>3.840 h, 4 pièces</b>
1 <sup>er</sup> Bataillon de Grenadiers (de Rhône-et-Loire) (M)	500 h 12 E6
2 <sup>e</sup> Bataillon de Grenadiers (de l'Ardèche) (M)	650 h 12 E6
Grenadiers de Blossé (5 C <sup>ies</sup> de ligne et 12 de garde nationale)	800 h 16 E6
Chasseurs de Cassel (M)	360 h 08 L5
Légion des Francs, à pied (M)	270 h -- L5
Légion des Francs, à cheval (M)	30 h -- L5
Chasseurs de la Côte d'Or, de la Charente et dét. du 7 <sup>e</sup> légère	200 h 08 L5
2 <sup>e</sup> Bataillon du Jura et 3 <sup>e</sup> de la Nièvre (sous Travot) (M)	380 h 08 L4
4 <sup>e</sup> Bataillon du Haut-Rhin (M)	340 h 08 L4
7 <sup>e</sup> et 13 <sup>e</sup> Bataillons des Vosges (M)	310 h 08 L4
Artillerie à pied (M)	4 pièces 02 L4
<b>Gauche GB Nicolas HAXO (44 ans)</b>	<b>2.200 h, 5 pièces</b>
Grenadiers réunis (4 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> , 31 <sup>e</sup> , 36 <sup>e</sup> , 39 <sup>e</sup> de ligne et B. du Puy-de-Dôme)	150 h -- E6
2 <sup>e</sup> Bataillon de l'Ain (M)	370 h 08 L4
2/57 <sup>e</sup> de ligne (M)	250 h 08 L4
1/39 <sup>e</sup> de ligne	390 h 08 L4
1/109 <sup>e</sup> de ligne	400 h 08 L4
2/109 <sup>e</sup> de ligne	190 h -- L4
10 <sup>e</sup> Bataillon de la Meurthe (M)	100 h -- L4
3 <sup>e</sup> Bataillon des Vosges (M)	350 h 08 L4
Artillerie à pied (M)	5 pièces 02 L4
<b>Centre GB François-Séverin MARCEAU (24 ans)</b>	<b>3.480 h, 4 pièces</b>
2 <sup>e</sup> Bataillon de l'Égalité (de Charente Inférieure)	350 h 08 L4
Chasseurs des Deux-Sèvres	40 h -- L5
Chasseurs bons tireurs de l'Oise (92)	150 h 04 L5
Détachement du 60 <sup>e</sup> régiment de ligne	20 h -- L4
4 <sup>e</sup> Bataillon de l'Hérault	300 h 08 L4
3 <sup>e</sup> Bataillon de Charente-inférieure (de St-Jean d'Angély) (92)	200 h -- L4
Bataillon de Partenay (6 <sup>e</sup> B. des Deux-Sèvres) (93)	350 h 08 M3
Bataillon des Sections réunies (5 <sup>e</sup> de Paris - 2 <sup>e</sup> formation) (93h*)	600 h 12 M2
8 <sup>e</sup> Bataillon de la Somme (93)	400 h 08 M3
7 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	400 h 08 M3
10 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	400 h 08 M3

Cavalerie

14 <sup>e</sup> chasseurs à cheval (2 esc.)	100 h	04 L4
11 <sup>e</sup> hussards	200 h	04 L4
Cavalerie de la Haute-Vienne	? h	--

Artillerie

Détachement du 2/4 <sup>e</sup> d'infanterie de marine (artillerie ?)	4 pièces	02 L4
---	----------	-------

**Droite GB Louis-Antoine VIMEUX (56 ans)****5.100 h, 12 pièces**1<sup>ère</sup> division GB Jean Dembarrère (46 ans)**3.500 h, 9 pièces**

Grenadiers des 37 <sup>e</sup> , 60 <sup>e</sup> , 84 <sup>e</sup> , 88 <sup>e</sup> de ligne (M)	140 h	-- E6
1 <sup>er</sup> Bataillon Chasseurs républicains (M)	140 h	08 L5
Chasseurs de Saône-et-Loire (M)	140 h	-- L5
62 <sup>e</sup> de ligne (M)	330 h	08 L4
82 <sup>e</sup> de ligne (M)	210 h	08 L4
8 <sup>e</sup> Bataillon des Vosges et 9 <sup>e</sup> du Jura (M)	570 h	08 L4
4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> Bataillons du Calvados (M)	480 h	08 L4
5 <sup>e</sup> Bataillon de l'Eure et 2 <sup>e</sup> de Seine-et-Oise (M)	600 h	08 L4
1 <sup>er</sup> B. des Fédérés Nationaux (M)	200 h	08 L4
1 <sup>er</sup> des Amis de la République (M)	190 h	08 L4
2 <sup>e</sup> des Amis de la République (M)	230 h	-- L4
Chasseurs à Cheval (M)	260 h	08 L4
Artillerie à pied (M)	5 pièces	02 L4
Artillerie volante (M)	4 pièces	02 E5
Parc d'artillerie (M) (3 pièces)		--

2<sup>e</sup> division Adj-G Marc Scherb (56 ans)**1.600 h, 3 pièces**

Brigade Adj-G Laurent Deviau Saint-Sauveur (37 ans)		
32 <sup>e</sup> de ligne + détachement du 13 <sup>e</sup> de ligne (M)	280 h	08 L4
2 <sup>e</sup> Bataillon de la Haute-Saône (M)	250 h	08 L4
9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> Bataillons de la Haute-Saône (M)	570 h	08 L4
11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> Bataillons de la Haute-Saône (M)	500 h	08 L4
Artillerie à pied	3 pièces	02 L4

**Réserve GD Alexis CHALBOS (57 ans)****10.650 h, 10 pièces****Division GD François MÜLLER (29 ans)****5.580 h**Avant-garde GD Marc-Antoine Commaire (38 ans)**2.590 h**

35 <sup>e</sup> D. de gendarmerie (« les vainqueurs de la Bastille ») (92)	390 h	08 L4
36 <sup>e</sup> Division de gendarmerie (93)	200 h	-- M3
5 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	250 h	08 M3
4 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	420 h	08 M3
15 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	410 h	08 M3
22 <sup>e</sup> chasseurs à pied (ex-légion germanique) (92)	360 h	08 M3
2 <sup>e</sup> Bataillon des Gravilliers (4 <sup>e</sup> de Paris – 2 <sup>e</sup> formation) (93h*)	560 h	12 M2

Brigade GB Louis Chabot (36 ans)**2.440 h**

14 <sup>e</sup> Bataillon de Paris (effectifs au 16.09 : 627) (92)	550 h	12 L4
14 <sup>e</sup> Bataillon de la Charente (absent le 17/10)	mémoire	--
2 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	210 h	08 M3
4 <sup>e</sup> Bataillon de l'Aube (93)	140 h	-- M3
2 <sup>e</sup> Bataillon de Saint-Amand (93)	100 h	-- M3
Bataillon de l'Unité (5 <sup>e</sup> B. Paris - 2 <sup>e</sup> formation) (93h*)	450 h	08 M2
Bataillon de Saint-Antoine (8 <sup>e</sup> bis de Paris - 2 <sup>e</sup> formation) (93h*)	600 h	12 M2

4 <sup>e</sup> Bataillon de Maine-et-Loire (93)	150 h	-- M3
23 <sup>e</sup> Chasseurs à pied (93)	240 h	08 M3
<u>Cavalerie GB Louis Thévenet dit Danican (29 ans)</u>	550 h	
8 <sup>e</sup> hussards	110 h.	04 L4
9 <sup>e</sup> hussards	440 h.	12 L4
16 <sup>e</sup> dragons (absent le 17/10)	mémoire	--

### **Division GD Alexis CHALBOS**

**5.070 h, 6 pièces**

<u>Brigade GB François-Joseph Westermann (42 ans)</u>	1.500 h, 6 pièces	
Légion du Nord à pied (2 B. de Chasseurs)	800 h.	16 M3
2 <sup>e</sup> Bataillon de la Réunion (9 <sup>e</sup> de Paris - 2 <sup>e</sup> formation) (93h*)	400 h.	08 M2
Légion du Nord à cheval (4 esc.)	300 h.	08 L3
Artillerie volante	6 pièces	03 E5
<u>Brigade GB Maximin Legros (43 ans)</u>	2.420 h	
6 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	350 h	08 M3
8 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	400 h	08 M3
9 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	350 h	08 M3
12 <sup>e</sup> Bataillon de la formation d'Orléans	350 h	08 M3
24 <sup>e</sup> Bataillon de la Charente (93)	350 h	08 M3
25 <sup>e</sup> Bataillon de la Charente (93)	250 h	-- M3
Grenadiers de la Convention Nationale et de l'Île d'Oléron	120 h	-- L4
C <sup>ies</sup> franches (Pouzauges, Mouilleron, Beaupaire, La Chataigneraie)	150 h	08 L5
Compagnies franches toulousaine et de Blaye	50 h	-- L5
Chasseurs de Gironde, Deux-Sèvres et Haute-Garonne	50 h	-- L5
Détachement du 84 <sup>e</sup> régiment	? h	--
Corps franc des enfants de la Réole	? h	--
<u>Brigade GB Simon Canuel (25 ans)</u>	1.150 h	
Bataillon du Bas-Rhin dit de l'Union (93)	150 h	-- M3
4 <sup>e</sup> Bataillon du Loiret (93)	300 h	08 M3
6 <sup>e</sup> Bataillon de la Charente-inférieure (93)	250 h	08 M3
4 <sup>e</sup> (bis ?) Bataillon de la Dordogne (93)	250 h	08 M3
14 <sup>e</sup> chasseurs à cheval (2 escadrons)	100 h	04 L4
Cavalerie nationale de Niort, Angoulême	100 h	04 L3

**23.630 INF / 78 Bons, 1.640 CAV / 19 Escs, 530 ART / 31 pces = environ 26.000 hommes**

\* L'indication plus haut (93h) = « les héros de 500 livres » – volontaires recrutés parmi la lie des faubourgs parisiens, plus portés au pillage qu'au combat, ici assimilés Milices M2.

Les 15 bataillons de la formation d'Orléans étaient composés de volontaires appelés des Armées du Nord et des Ardennes pour aller combattre en Vendée.

### **Figurines nécessaires au 1/50-33e** (outre environ 20 Figs d'État-Major)

476 fantassins (en « bons » de 8 ou 12 Figs) : 40 Grenadiers L6 + 36 Chasseurs L5 + 56 Fusiliers L4 + 132 Volontaires L4 + 160 Volontaires M3 + 52 Volontaires M2.

48 cavaliers (12 « escs » de 4) : 36 Chasseurs ou Hussards L4 + 12 Volontaires à cheval L3.

15 artilleurs : 10 ARP L4, 5 ARC E5, avec 7 modèles de canon et attelages en rapport.

## II. L'ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE DE VENDÉE (« LES BLANCS »)

**Commandant-en-Chef effectif : Marquis Charles-Melchior de BONCHAMPS** (33 ans)  
(A = Angevins, P = Poitevins)

<b><u>Avant-Garde</u></b>	<b>4.800 hommes</b>
<b>Division de Maulévrier : Jean-Nicolas STOFFLET</b> (40 ans)	<b>2.400 hommes</b>
Maulévrier – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Tirailleurs	1x600 h 12 L5
Maulévrier – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Batailleurs	1x600 h 12 L4
Maulévrier – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x800 h 16 L3
Compagnies soldées (suisse, allemande, françaises)	1x400 h 08 L5
Une batterie de 6 pièces	6 pièces 03 M4
<b>Division de Bressuire : Gaspard de Bernard de MARIGNY</b> (38 ans)	<b>2.400 hommes</b>
Bressuire – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Tirailleurs	1x600 h 12 M5
Bressuire – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Batailleurs	1x600 h 12 M4
Bressuire – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x600 h 12 M3
Bressuire – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x600 h 12 M3
<b>Corps principal : Maurice Gigost d'ELBÉE (et CEC officiel)</b> (41 ans)	<b>13.800 hommes</b>
<b>Division de Cholet : Pierre-Louis de LA VILLE-BAUGÉ</b> (29 ans)	<b>2.800 hommes</b>
Cholet – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Tirailleurs	1x600 h 12 M5
Cholet – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Batailleurs	1x600 h 12 M4
Cholet – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x800 h 16 M3
Cholet – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x800 h 16 M3
<b>Division de Beaupréau : Pierre Duhoux d'HAUTERIVE</b> (47 ans)	<b>2.800 hommes</b>
Beaupréau – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Tirailleurs	1x600 h 12 M5
Beaupréau – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Batailleurs	1x600 h 12 M4
Beaupréau – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x800 h 16 M3
Beaupréau – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x800 h 16 M3
<b>Division de Chemillé (sous Duhoux d'Hauterive)</b>	<b>1.400 hommes</b>
Chemillé – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (A), Tirailleurs	1x600 h 12 M4
Chemillé – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (A)	1x800 h 16 M3
<b>Division des bords de Loire Jacques de FLEURIOT</b> (55 ans)	<b>6.800 h</b>
« Brigade » <b>Vicomte Marie-Paul de Scépeaux de Bois-Guignot</b> (25 ans)	2.400 h
Compagnies angevines soldées (3 compagnies), Tirailleurs	3x400 h 24 L5
Compagnies angevines soldées (3 compagnies), Batailleurs	3x400 h 24 L4
« Brigade » du « colonel » <b>René Palierne de la Haudussais</b> (28 ans)	1.600 h
Compagnies bretonnes soldées (2 ctes Cte d'Autichamp), Tirailleurs	2x400 h 16 L5
Compagnies bretonnes soldées (2 ctes Cte d'Autichamp), Batailleurs	2x400 h 16 L4
« Brigade » du « colonel » <b>Tristan Martin</b> (28 ans)	2.800 h
Bords de Loire – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne, Tirailleurs	1x600 h 12 M5
Bords de Loire – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne, Batailleurs	1x600 h 12 M4
Bords de Loire – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne	1x800 h 16 M3
Bords de Loire – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne	1x800 h 16 M3
<b>Artillerie</b>	
Deux batteries de 6 pièces	12 pièces 06 M4

## Arrière-Garde

**9.000 hommes**

### **Division de Châtillon : Henri de LA ROCHEJAQUELEIN (21 ans)**

**4.800 hommes**

Châtillon – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Tirailleurs	1x600 h	12 M5
Châtillon – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Batailleurs	1x600 h	12 M4
Châtillon – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Tirailleurs	1x600 h	12 M5
Châtillon – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Batailleurs	1x600 h	12 M4
Châtillon – Compagnies de 2 <sup>e</sup> (P)	1x800 h	16 M3
Châtillon – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (P)	1x800 h	16 M3
Châtillon – Compagnies de 3 <sup>e</sup> ligne (P)	1x800 h	16 M3

### **Armée du Centre : Charles-Aimé de ROYRAND (63 ans)**

**4.200 hommes**

#### Division de Montaigu

Montaigu – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Tirailleurs	1x200 h	04 M5
Montaigu – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Batailleurs	1x400 h	08 M4
Montaigu – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (P)	1x800 h	16 M3

#### Division de Mortagne Charles SAPINAUD de La Rairie (33 ans)

Mortagne – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Tirailleurs	1x200 h	04 M5
Mortagne – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Batailleurs	1x400 h	08 M4
Mortagne – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (P)	1x800 h	16 M3

#### Division de La Chataigneraie

La Chataigneraie – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Tirailleurs	1x200 h	04 M5
La Chataigneraie – Compagnies de 1 <sup>ère</sup> ligne (P), Batailleurs	1x400 h	08 M4
La Chataigneraie – Compagnies de 2 <sup>e</sup> ligne (P)	1x800 h	16 M3

#### Artillerie

Deux batteries de 6 pièces	12 pièces	06 M4
----------------------------	-----------	-------

Dans les trois divisions de l'Armée du Centre les compagnies de 1<sup>ère</sup> ligne forment des « bataillons » de 600 hommes comptant chacun 1/3 de Tirailleurs « organiques » qui fonctionnent systématiquement en écran de leurs Batailleurs.

### **Cavalerie Henri FORESTIER (18 ans)**

**1.000 hommes**

« Chasseurs à cheval »	2x300 h	16 M5
« Marchands de cerises »	2x200 h	12 M4

### **27.600 INF / 45 Bons, 1.000 CAV / 4 Escs, 250 ART / 30 pièces = environ 29.000 hommes**

Les indications du Moral L3C en fins de lignes pour l'infanterie vendéenne sont « médianes », c'est-à-dire intermédiaires entre celles à considérer selon que l'unité concernée teste en attaque (+1) ou en défense (-1). Ainsi, une unité stipulée M5 testera en attaque comme M6 et en défense comme M4.

### **Figurines nécessaires au 1/50-33<sup>e</sup> (sans les renforts)**

(autre environ 20 Figs d'État-Major)

552 INF (en « bons » de 12 ou 16 Figs) : 8 « réguliers » + 148 Tirailleurs + 148 Batailleurs + 232 « 2<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> ligne ».

36 CAV (en « escs » de 4 Figs).

15 ART + 5 modèles et 5 trains de bœufs.

# PARTICULARITÉS DU SCÉNARIO

## 1- La zone de combat

A part les landes, qui étaient des zones dégagées, l'ensemble de la zone des combats était un terrain de bocage qui limitait la vue des combattants (« on n'y voyait pas à 100 pas » a écrit Kléber). Ce bocage est représenté sur la carte en vert « diffus ». Il y avait un chemin creux au nord de la lande la Papinière : il masque ceux qui s'y trouvent. Pour le jeu, à part donc les landes, on ne peut pas tirer à plus de 100 pas. Les unités-cibles qui sont dans le bocage sont en couvert léger. La cavalerie subit une pénalité de charge.

## 2- Les combattants et les officiers généraux

Pour les Républicains : ce fut Kléber qui commanda effectivement pendant la bataille. Son supérieur, Léchelle, resta en arrière, entre la rivière de la Moine et la ville de Cholet ; position où il n'intervint pas dans le cours de la bataille. Ludiquement, on peut le faire intervenir (ce qu'il ne fit pas dans la réalité) en retardant toute entrée en jeu d'unités de Chalbos de 1d3 TdJ.

La division de Chalbos était fatiguée et d'un moral moindre.

Pour Les Vendéens : la division de Marigny (ex-Lescure) a un moral moindre en raison de la blessure mortelle reçue par leur chef historique, considéré comme un saint. Les généraux devaient être présents avec les combattants pour que ceux-ci s'engagent à fond ; avec le risque d'être facilement atteints par l'ennemi. La présence d'un général améliore le moral d'une unité comme pour toute armée, mais aussi le Corps à Corps. De plus, une unité n'attaquera pas si un général n'est pas dans les 200 pas.

## DÉPLOIEMENT ET OBJECTIFS

La carte a été réalisée à partir du cadastre napoléonien, datant de 1811.

Les Républicains sont placés comme indiqué sur la carte.

Les Vendéens entrèrent en colonne les uns derrière les autres : d'abord l'avant-garde (qui historiquement emprunta le chemin creux en bordure de la lande de la Papinière et se dirigea vers la route de Saumur pour tenter de déborder la ligne ennemie) ; ensuite la colonne principale qui poussa droit devant elle, sur Cholet ; enfin l'arrière-garde qui traversa la forêt de Cholet, passa à droite de l'étang de la Bosse Noire et se dirigea vers La Maillochère et Rambourg. On peut jouer le scénario historique. On peut aussi faire entrer l'arrière-garde par la zone A (hypothèse que craignait Kléber).

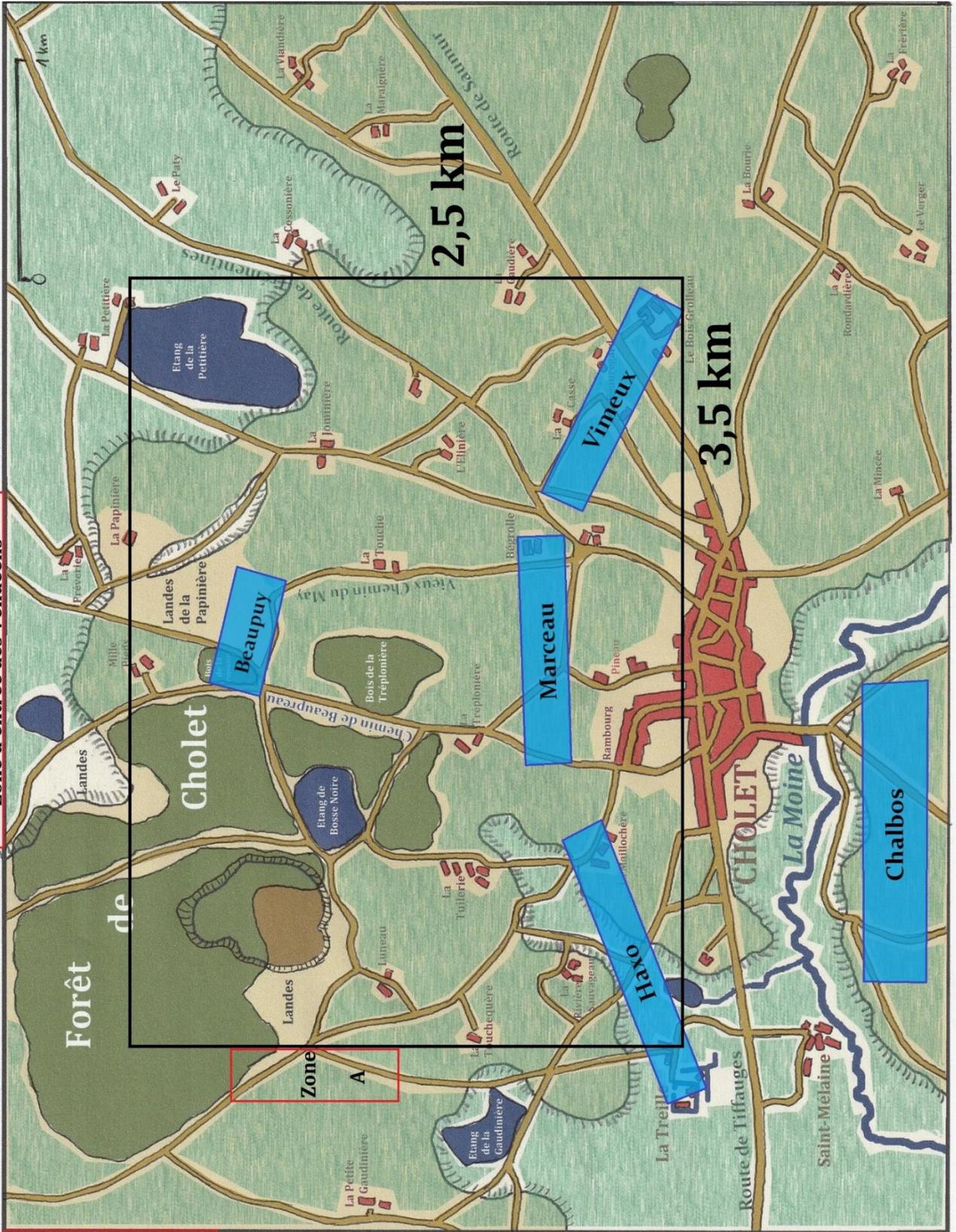
Les Vendéens entrèrent sur la table à 13h30. Historiquement, les combats cessèrent à 18h30 environ.

L'objectif est évidemment la prise de Cholet pour les Blancs (donc faire sortir les unités ennemies de la table) ; la conservation de la même ville pour les Bleus (donc rester sur la table).

L'objectif pour les Blancs est aussi de ne pas perdre un nouveau général.

La zone de combat était assez peu vallonnée : il n'y a qu'une colline (en marron sur la carte, partiellement couverte par un bois) ; une plaine « haute » sur presque toute la zone ; et une zone plus basse. Les bois sont légers.

**Zone d'entrée des Vendéens**



## CARACTÉRISTIQUES NATIONALES : FRANCE, Vendée 1793, "Bleus"

(Forces sous le commandement direct du GD Léchelle à Cholet : 24.400 S&B avec 34 pièces)  
 INFanterie = 93%, CAValerie = 7%, ARTillerie = 1 pièce pour 750 h. Ratio Bleus/Blancs 85 %

TROUPE		S/M	TYP	CCF	FT	FEU	CAC	BUD
<b>Grenadier régulier</b>	(8%)	E6	-	2	0	2	2	10
Tous sauf ceux issus des Volontaires de 93 qui sont en outre vus comme ligne et comptés comme tels.								
<b>Chasseur régulier</b>	(8%)	L5	-	2	1	1	2	8
Bons de n°< à 17, Cies de Chasseurs Volontaires, Légion des Francs, Chasseurs de Cassel, Légion nantaise.								
<b>Fusilier régulier</b>	(39%)	L4	-	2	0	1	2	6,5
Régts de Ligne, Volontaires de 91 et 92, Gendarmes départementaux, Grenadiers réunis des Vol. de 93.								
<b>Volontaire de 93</b>	(34%)	M3	-	1	0	1	1	3,5
Volontaires de 93, Chasseurs de n°> à 16, Formations d'Orléans, certaines unités de la Garde Nationale.								
<b>Garde Nationale</b>	(11%)	M2	-	1	0	0	0	1,5
Sont assimilés : Cies d'Invalides, Formations de Doué ou d'Angers, Réquisitionnaires, etc....								
Les habituels bonus français en attaque ou défense n'ont pas cours ici, non plus que le point de CCF lié à l'application du règlement de 1791, bien "contrarié" par le terrain coupé où se livrent les combats.								
<b>Cavalerie régulière</b>	(75%)	L4	1	2	(1)	-	2	15
Régiments de "Cavalerie", Dragons, Hussards, Chasseurs à Cheval, Chasseurs à Cheval de Cassel...								
<b>Autres unités</b>	(25%)	L3	1	1	(0)	-	1	10
Légions, Garde Nationale à Cheval, Gendarmerie montée (FT1 justifié pour ces seuls derniers).								
Les habituels bonus français en attaque/CCF n'ont pas cours. Le 8 <sup>e</sup> de Cavalerie est cuirassé (+4). Etant donné le genre de terrain (très coupé) les types de CAValerie sont "unifiés" à 1.								
<b>ARC de 4£/8£</b>	(30%)	E5	(1/3)	2	(1)	2	-	52/62
<b>ARP de 4£/8£</b>	(60%)	L4	(1/3)	2	(0)	2	-	46/56
<b>ARP de 12£</b>	(10%)	L4	(3)	1	(0)	1	-	58
L'habituel bonus français en défense/CCF ne joue pas, les batteries étant souvent prises, d'où leur MORal.								
<p>État-Major CCF2 : GBI = 60 pts. +20 par grade au-dessus.                      1 général "EXCellent" (Kléber) et 3 généraux "BON" (Beaupuy, Haxo et Marceau) = CCF3, BUD +20,                      6 généraux "NORmal" (Canuel, Chabot, Dembarrère, Scherb, Vimeux et Westermann) = CCF2,                      4 généraux "MAUvais" (Commaire, Danican, Legros, Müller)                      2 généraux "INCapable" (Chalbos et Léchelle) = CCF1, BUD -20.</p>								
<p>STRUCTURES :</p> <p>L'INFanterie régulière se compose de BONs de 9 cies (8 fusiliers/chasseurs, 1 grenadiers/carabiniers),                      Mais, ces dernières compagnies étant systématiquement réunies, les bataillons tombent à 8 compagnies.                      Les unités comptent de 150 h à 650 h avec une moyenne générale d'à peine 300 h par "bataillon".</p> <p>La CAValerie se compose le plus souvent de détachements montant au max à 1 ou 2 escs de 100 h par rég.</p> <p>L'ARTillerie évolue le plus souvent par Bies de 3 à 6 pcs, le terrain n'étant guère favorable à son emploi.</p> <p>Je préconise le compromis ludique suivant : Unités d'INF à 8 figs, de CAV à 4 figs, et d'ART à 2 figs.</p>								

## CARACTÉRISTIQUES NATIONALES : FRANCE, Vendée 1793, "Blancs"

(Forces sous le commandement direct de BONCHAMPS à Cholet : 28.600 S&B avec 30 pièces)  
 INFanterie = 96%, CAValerie = 4%, ARTillerie = 1 pièce pour 950 h. Ratio Blancs/Bleus 117%

TROUPE		S/M	TYP	CCF	FT	FEU	CAC	BUD
<b>Régulier soldé</b>	(1%)	L5	-	2	0	2	2	8
Réserve de 400 "professionnels" des 4 compagnies soldées (1 suisse, 1 allemande, 2 françaises).								
<b>1ère ligne Tirailleur</b>	(27%)	M6-4	-	1	1	1	1	6
7.400 h, dont STA Ligne BUD +1 : 2.000 (8%) Angevins/Bretons de Bonchamps.								
<b>1ère ligne Batailleur</b>	(27%)	M5-3	-	1	0	1	2	5
7.400 h, dont STA Ligne BUD +1 : 2.000 (8%) Angevins/Bretons de Bonchamps.								
<b>2e ligne</b>	(45%)	M4-2	-	1	0	1	2	4
12.400 combattants, dont 800 h (3%) de Stofflet (ces derniers de STAtut Ligne, BUDget +1).								
<b>3e ligne</b>	(HC)	M3-1	-	1	0	0	1	2
Composant la 3e ligne de l'armée, absente à Cholet, peu dotée en armes à feu (piques, fourches, faux...).								
1er chiffre du MORal est à considérer en ATTaque, et le 2e à considérer en DÉFense. Sinon intermédiaire.								
<b>Cavalerie noble</b>	(absente)	M6	1	2	(1)	-	2	20
250 "Chasseurs royaux", bien montés (+1 UD de MVT) et impétueux, +2 au MORal en attaque, BUD +4.								
<b>Chasseurs à cheval</b>	(60%)	M5	1	1	(1)	-	1	11
600 "Chasseurs à Cheval" sur chevaux "civils" non dressés à la guerre.								
<b>Marchands de cerises</b>	(40%)	M4	3	0	(0)	-	0	10
400 Paysans sur percherons non dressés à la guerre (-1 UD de MVT, soit BUD -2).								
<b>ARP de 4£</b>	(50%)	M4	(1)	1	(0)	1	-	36
<b>ARP de 8£</b>	(40%)	M4	(3)	1	(0)	1	-	46
<b>ARP de 12£</b>	(10%)	M4	(3)	1	(0)	1	-	56
Attelée de bœufs, l'artillerie, à l'inverse des autres armes, est pénalisée de -1 UD au MVT (BUD -2). Elle ne sait pas "manœuvrer", et donc, une fois "posée", se comporte comme de l'artillerie "de position".								

État-Major CCF2 : "GBI" = 60 pts. +20 par grade au-dessus.

1 général "EXCellent" (Bonchamps) et 2 généraux "BON" (Lescure et Piron) = CCF3, BUD +20,

9 généraux "NORmal" (Autichamp, Elbée, Fleuriot, Forestier, La Rochejaquelein, Lyrot, Marigny, Royrand, Scépeaux) = CCF2,

6 généraux "MAUvais" (Cathelineau, Charette, Joly, Sapinaud, Stofflet, Talmont) = CCF1, BUD -20.

### STRUCTURES :

Probablement calquée peu ou prou sur celle des Républicains, soit des "bataillons" de 8 compagnies, mais ce n'est qu'une hypothèse, les différentes paroisses ne se mélangeant pas, et pouvant chacune avoir plus ou moins de 8 compagnies. Pareil pour le nombre de "bataillons" compris dans chaque "ligne" de bataille. Il existait une troisième ligne de bataille qui, ne se battant jamais, n'est pas prise ici en compte dans les %. Je préconise le compromis ludique suivant : Unités d'INF à 8 figs, de CAV à 4 figs, et d'ART à 2 figs.

Sauf les Réguliers toutes ces troupes combattent ni Formé ni SAF sans en être pénalisées. Ne dégradent pas cet état niFORniSAF tant qu'elles ne sont pas vaincues. Après quoi reprise de cohésion idem SAF/FOR.

Ne paient pas les changements de direction et jouissent d'un bonus de MVT de 1 UD. Ne considèrent pas la DDF simple du Tableau, ne l'appliquant qu'au lieu du DESordre, qu'ils ne connaissent que vaincus au CàC où par suite de MORal relatif. Au CàC ils débordent systématiquement l'ENI mais sans traversée possible.

## VALEURS SUPPOSÉES DES OFFICIERS GÉNÉRAUX

<b>BLEUS</b> ( <i>ordre alphabétique</i> )	<b>CDT</b>	<b>CTR</b>	<b>MOR</b>
GD Alexis <b>Chalbos</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GD Marc-Antoine <b>Commaire</b>	<b>MAU</b>	<b>RES</b>	<b>0</b>
GD Jean <b>Léchelle</b>	<b>INC</b>	<b>PDT</b>	<b>0</b>
GD François <b>Müller</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GD Jean-Antoine <b>Rossignol</b>	<b>INC</b>	<b>PDT</b>	<b>0</b>
GD Charles <b>Sepher</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GD Auguste-Joseph <b>Tribout</b>	<b>INC</b>	<b>AGR</b>	<b>0</b>
GB puis GD Jean-Baptiste <b>Kléber</b>	<b>EXC</b>	<b>AGR</b>	<b>+2</b>
GB puis GD François <b>Marceau-Desgravières</b>	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+2</b>
GB François <b>Amey</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>0</b>
GB Antoine-Marie <b>Bard</b>	<b>NOR</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GB Michel de <b>Beaupuy</b>	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
GB Jean-Michel <b>Beysser</b>	<b>MAU</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
GB Louis <b>Blosse</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
GB Pierre-Jean <b>Boucret</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GB Simon <b>Canuel</b>	<b>NOR</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GB Louis <b>Chabot</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
GB Louis Thévenet ( <b>Danican</b> ) (C)	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>0</b>
GB Jean <b>Dembarrère</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
GB Nicolas <b>Haxo</b>	<b>EXC</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
GB Maximin <b>Legros</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
GB Jean-Fortuné Bouin de <b>Marigny</b>	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
GB André-Louis <b>Olagnier</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>0</b>
GB Jacques Delaistre de <b>Tilly</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
GB Louis-Antoine <b>Vimeux</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
GB François-J. <b>Westermann</b> (C)	<b>NOR</b>	<b>TEM</b>	<b>+1</b>
Adj-G François <b>Chamberting</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>0</b>
Adj-G Marc <b>Scherb</b>	<b>NOR</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
Adj-G Henri-Pierre <b>Delaage</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
<i>Généraux par défaut, Colonels ou Adj-G</i>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>

<b>BLANCS</b> ( <i>ordre alphabétique</i> )	<b>CDT</b>	<b>CTR</b>	<b>MOR</b>
<b>Charles d'Autichamp</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
<b>Bertrand Poirier de Beauvais (A)</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
<b>Marquis Charles-Artus de Bonchamps</b>	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+3</b>
<b>Jacques Cathelineau</b>	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+3</b>
<b>Nicolas Besnier de Chambray</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>0</b>
<b>François-Ath. Charette</b> de La Contrie	<b>MAU</b>	<b>AGR</b>	<b>+3</b>
<b>Maurice Gigost d'Elbée</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+4</b>
<b>Charles des Essarts</b>	<b>MAU</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Charles-Jacques de Fleuriot</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Henri Forestier (C)</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Pierre Duhoux d'Hauterive</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Jean-Baptiste Joly</b>	<b>MAU</b>	<b>AGR</b>	<b>+2</b>
<b>Louis Ripault de La Cathelinière</b>	<b>MAU</b>	<b>AGR</b>	<b>+2</b>
<b>Henri de La Rochejaquelein</b>	<b>NOR</b>	<b>TEM</b>	<b>+3</b>
<b>Pierre-Louis de La Ville-Baugé</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Louis de Salgues Marquis de Lescure</b>	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+3</b>
<b>François de Lyrot</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
<b>Gaspard Bernard de Marigny (A)</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Tristan Martin</b>	<b>MAU</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
<b>René Palierne</b> de la Haudussais	<b>MAU</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Philippe Chambonna de Perreau (A)</b>	<b>NOR</b>	<b>PDT</b>	<b>+1</b>
<b>Dominique Piron</b> dit « de la Varenne »	<b>BON</b>	<b>AGR</b>	<b>+2</b>
<b>Charles-Aimé de Royrand</b>	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+2</b>
<b>Charles Sapinaud</b> de La Rairie	<b>NOR</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<b>Louis Sapinaud</b> de La Verrie	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+1</b>
<b>Vicomte Marie-Paul de Scépeaux</b>	<b>NOR</b>	<b>AGR</b>	<b>+1</b>
<b>Jean-Nicolas Stofflet</b>	<b>MAU</b>	<b>RES</b>	<b>+1/+2</b>
<b>Antoine de La Trémoille Pr. de Talmont (C)</b>	<b>MAU</b>	<b>CIR</b>	<b>+2</b>
<b>Jacques-Alexis de Verteuil</b>	<b>MAU</b>	<b>RES</b>	<b>+1</b>
<i>Autres officiers</i>	<b>MAU</b>	<b>AGR</b>	<b>+ ?</b>

## BIBLIOGRAPHIE

- 1- Les mémoires de Mme la marquise de La Rochejaquelein, 1823
- 2- « Kléber en Vendée (1793-1794) », documents publiés par H. Baguenier Desormeaux, édition Picard et fils, 1907
- 3- Jean-Julien Savary, « Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République française », Tome 2, 1824
- 4- Lieutenant-colonel Henri de Malleray, « Les cinq Vendées », 1924
- 5- Docteur Charles Coubard, « La guerre de Vendée – Cholet 1793-1794 », réimpression par les Editions du Choletais, 1992
- 6- « Un général de l'an II en Vendée : notes biographiques sur le général Bard », Paris, 1897
- 7- Gilbert Prouteau, « La bataille de Cholet ou la guerre en sabots », Editions du Rocher, 1993
- 8- Abbé Félix Deniau, « Histoire de la guerre de la Vendée », réimpression de l'édition de 1906 par Pays et Terroirs.
- 9- A. Billaud et Jean d'Herbauges, « 1793, la guerre au bocage vendéen », Les éditions du choletais, 1993
- 10- Joseph Clémanceau, « Histoire de la guerre de la Vendée – 1793-1796 », publié par M. l'abbé Uzureau, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1909
- 11- Patrick Garreau, « Mémoire d'une épopée – La bataille de Cholet », Revue du Souvenir Vendéen, 2014
- 12- Bruno Griffon de Pleineville, « Cholet, défaite vendéenne », in revue Traditions, octobre 2018
- 13- « Détruisez la Vendée » sous la direction de Jacques Hussenet, éditions du CVRH (Centre vendéen de recherches historiques), 2007
- 14- « Histoire militaire des guerres de Vendée », sous la direction de Hervé Coutau-Bégarie et Charles Doré Graslin, éditions Economica, 2010
- 15- Pierre Gréau, « La marche sanglante des Vendéens : la virée de Galerne – 18 octobre – 23 décembre 1793 », éditions Pays et Terroirs, 2012
- 16- Archives militaires de la guerre de Vendée conservées au Service historique de la Défense (Vincennes)
- 17- Jean-Marie Crosefinte, « Le Sacré-Cœur insigne du combattant vendéen » (1983) ; « Le costume du combattant vendéen » (1986) ; « Les insurgés vendéens, 16 planches en couleur » (1987) ; « Les drapeaux vendéens » (1988) ; « Les combattants vendéens en 100 figurines de carte » (1989) ; « L'armement du combattant vendéen » (1989) : Ces documents sont accessibles gratuitement sur la page <http://guerre.vendee.free.fr/>
- 18- Pierre de La Gorce, Histoire religieuse de la Révolution française, Tome 3, éd. Plon, 1919